



Escalade – Montagne – Alpinisme - Canyoning

Fiche d'inscription 2023-2024

Cours Famille

Coller ici votre
photo
(Adulte 1)

Adulte 1 – Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code Postal Commune :

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Enfant 1 – Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

OPTIONS

Adulte 2 - Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Adresse (si différente) :

Code Postal Commune :

Mail (obligatoire) :

Téléphone portable :

Enfant 2 - Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Enfant 3 - Nom : **Prénom :**

Date de naissance : Sexe :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

Maladie (s) – Allergie (s) :

.....

.....

.....

Montant de la cotisation

Cotisation		Total
1 adulte + 1 enfant	Assurance BASE	300 €
Adulte supplémentaire	Assurance BASE	80 €
Enfant supplémentaire	Assurance BASE	60 €
Extension séances libres :		
Nom : _____		65 €
Nom : _____		65 €

Dont : 99,50 € FFME,
28€ Assurance


Dont : 27,50 € FFME,
14€ Assurance

Dont : 27,50 € FFME,
14€ Assurance

Tee shirt Altiroc :		
<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F		15 €
Taille (XS/S/M/L/XL) _____		
<input type="checkbox"/> H / <input type="checkbox"/> F		17 €
Taille (XS/S/M/L/XL) _____		

--

--

Options à ajouter au premier chèque		
 Réduction habitant Grigny		-20 €

--

(*) Options d'assurance modifiable en ligne sur votre espace licencié FFME

Total

Assurance : les inscriptions incluent la Responsabilité Civile **obligatoire** et l'assurance BASE (8€)
Les autres options d'assurances proposées par la FFME (BASE+, Base ++, options ski de piste, VTT, slack line, VTT, voyage hors UE, ...) sont souscrivables en ligne à tout moment sur votre espace personnel sur myffme.fr

Rappel des règles de sécurité :

1. Noeud d'encordement : Noeud de 8 tressé OBLIGATOIRE, serré près du harnais + un noeud d'arrêt serré contre le noeud principal et avec un bout libre suffisant.
2. Un « contrôle complet » sécurité doit être réalisé systématiquement par les deux partenaires : Harnais - Encordement - Frein d'assurance - Noeud en bout de corde (SAE et SNE)
3. Le port du casque est OBLIGATOIRE :
 - pour TOUS en sortie falaise (S.N.E, site école, grandes voies...)
 - pour TOUS (sur le mur ou au sol) lors de travaux d'ouverture de voie, ou d'entretien du mur.

L'adhésion vaut acceptation du règlement intérieur (disponible sur simple demande ou sur altiroc.fr) et l'application des éventuelles consignes sanitaires.

J'autorise Alt'iRoc à utiliser les photos prises dans le cadre des activités du club pour la promotion de l'escalade (Internet, journal municipal, autres....)

Date et signature :